

# wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
VENDEE



ACTIVITES CYCLISTES ET  
DE PLEINE NATURE

2023

## LE MOT INTRODUCTIF A LA SAISON 2023 ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP VENDEE

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2022 vient de se terminer et nous voici déjà projetés en 2023 ! Cette année 2022 a été très positive en tous points, et sur les activités cyclistes nous avons pu retrouver un nombre important d'épreuves, une situation digne d'avant la crise sanitaire ; preuve que les organisateurs, compétiteurs et randonneurs ont répondu présent à se retrouver avec plaisir et convivialité sur toutes nos épreuves UFOLEP.

L'année 2023 commence de la meilleure manière avec un nombre important d'épreuves d'inscrites à tous les calendriers des activités cyclistes UFOLEP Vendée. Cela est dû à la motivation des clubs organisateurs et de leurs bénévoles, et l'on sait tous que cela n'est pas toujours simple de mobiliser. Donc je tenais à tous les remercier personnellement en ce début de saison !

Evidemment depuis le début de ce message je suis optimiste, mais soyons réaliste tout n'est pas simple dans ce monde où l'individualisme, manque de respect et division sont présents dans notre quotidien alors que les valeurs de notre fédération que nous défendons sont au contraire : **solidarité, respect de l'autre, convivialité.**

Je me répète peut être par rapport à l'année passée mais ces valeurs sont vraiment importantes pour nous tous, et c'est grâce à nous tous qu'elles pourront perdurer au sein de notre fédération

Moi-même ainsi que toute l'équipe du comité, on vous souhaite une bonne année 2023 sportive et qu'elle puisse vous apporter joie, bonheur et que tous vos projets puissent se réaliser !

VIVE L'UFOLEP

**Bruno Gaborieau**

**Président du CD UFOLEP Vendée**



Maison des Sports  
202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON  
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com

Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>

Retrouvez nous sur facebook : UFOLEP85



**VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU  
CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE [SITE INTERNET](#) RUBRIQUE  
« SPORTIVES » CYCLOSPORT ou/et VTT**

## COORDONNEES CLUBS CYCLO ET VTT 2023

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
<b>VELO CLUB DES OLONNES</b>			
- Cyclo	Gilles POUCKET	06 31 81 02 59	gilles.pouclet@wanadoo.fr
- VTT	Didier ANGIBAUD	06 61 96 89 55	didier.angibaud@wanadoo.fr
<b>LES SABLES VENDEE CYCLISME</b>			
- Cyclo	Jean LANDRIN	06 63 18 58 21	jean.et.anne.marie@orange.fr
- VTT	Mickael FRANCOIS	06 88 59 77 42	choufrancois@orange.fr
<b>CYCLO CLUB Serigné</b>			
- Cyclo	David JUILLET	06 22 97 40 59	c.c.serigne@gmail.com
- VTT	Christophe BERNARD	07 89 60 12 51	c.c.serigne@gmail.com
<b>La Roue Libre St Maixentaise</b>			
- Cyclo	Benoit MERIAU	06 73 57 29 44	ameliemeriau@orange.fr
- VTT	Bruno GABORIEAU	06 78 47 57 97	gaborieau.bruno@orange.fr
<b>VELO CLUB DE VENANSAULT</b>			
- Cyclo	Tony CHEVILLON	06 22 23 76 21	tony.chevillonvcv@gmail.com    veloclubvenansault85@gmail.com
- VTT	Frédéric GAY	06 28 28 88 03	frederic5_gay@yahoo.fr
<b>Coex Olympique Cycliste</b>			
- Cyclo	Bernard PAQUEREAU	0619 52 16 15	paquereau.bernard@orange.fr
- VTT	Maxime GONZALES	06 27 65 96 57	gonzalezmaxime@outlook.fr
<b>AIZENAY VELOS SPORTS</b>	Emmanuel CORDIER	06 50 91 98 72	manucordier4985@gmail.com
<b>Sté Sportive Nieulaise</b>	David GUESDON	07 78 20 46 81	david.gued@orange.fr
<b>St JEAN DE MTS VENDEE CYCLISME</b>	Olivier GABORIT	07 82 75 33 51	gaborit-olivier@wanadoo.fr
<b>Ste Vélocipédique Fontenay</b>	Yann BAPTISTE	06 38 13 67 51	yann.christelle7273@orange.fr
<b>VTTards Garnachois</b>	Eric GAUDIN	06 52 44 58 94	ericgaudin85@gmail.com
<b>ASSOCIATION CYCLISTE MELLETOISE</b>	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.fr    associationcyclistemelletoise@gmail.com

## CYCLOSPORT

<b>LE PERRIER VELO CLUB</b>	Jean Charles WANTZ	06.82.93.26.83	mjcwantz@wanadoo.fr    le.perrier.vc@gmail.com
<b>CC Montois</b>	Claude VRIGNAUD	06 87 99 08 94	claudecycle@gmail.com
<b>VC LUCONNAIS</b>	Guy GATTEAU	06 16 31 01 37	guy.gatteau@orange.fr
<b>VC ST GILLES</b>	Pascal MALE	06 30 62 68 41	male.pascal62@orange.fr
<b>Vélo Sport Dompierrois</b>	Jean Noel BLANCHARD	07 89 52 25 91	jnblanchard@hotmail.fr
<b>AMICALE LAÏQUE RIVES D'AUTISE</b>	Michel GAUDUCHON		michel.gauduchon@orange.fr
<b>VENDEE SPORT LANGONNAIS</b>	Laurent BONNAUD	06 87 61 32 93	lolovelo@orange.fr
<b>Mouilleron Sports Cyclisme</b>	Pierre BERTHOME	06 75 33 15 93	pierre.berthome@wanadoo.fr
<b>V3C</b>	Thierry CHACUN	06 04 45 65 79	famillechacun@yahoo.fr

## VTT

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
Vélo Club Sport Bazogeais	Philippe Brusseau	06 76 56 13 27	brusseauphilippe@gmail.com vcsbazoges.85@gmail.com
CHAUCHE VTT	Julien MARTIN	06 75 10 12 21	julienmartin85@laposte.net
Les Scorpions VTT	Emmanuel GOUNORD	06 81 63 64 15	manugounord@gmail.com
La Roche Vendée Cyclisme	Stéphane BLANCHARD	07 89 46 68 13	stephane.blanchard8572@gmail.com

## AUTRES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
AL Aubigny		02 28 15 50 15	alaubigny@gmail.com
Raid St Martin	Hermann CARRE	02 51 48 43 31	vanessa.hermann@orange.fr

## CATEGORIES D'AGES ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP SAISON 2023

### Catégorie Jeunes

Saison : 2023

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2013	et le	31/12/2014
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2011	et le	31/12/2012
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2009	et le	31/12/2010
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2007	et le	31/12/2008

### Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2004	et le	31/12/2006
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1994	et le	31/12/2003
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1984	et le	31/12/1993
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1974	et le	31/12/1983
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1964	et le	31/12/1973
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1963		

### Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1994	et le	31/12/2006
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1984	et le	31/12/1993
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1974	et le	31/12/1983
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1973		

### Catégorie GSb

GSb né avant le	31/12/1957
-----------------	------------

**Joue ta carte sport mais avec les atouts coeur**

## LES 10 REGLES D'OR

- 1 J'évite les activités intenses par des températures extérieures inférieures à -5°C ou supérieures à 30°C et lors des pics de pollution
- 2 Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort\*
- 3 Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 minutes d'exercice à l'entraînement comme en compétition
- 4 Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive
- 5 Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort\*
- 6 Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures)
- 7 Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général
- 8 Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.
- 9 Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives.
- 10 Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort\*

**1 VIE = 3 GESTES**

**LA MORT SUBITE DU SPORTIF TUE 3 PERSONNES PAR JOUR**

**CONTACTEZ-NOUS : huitdecoeur85@yahoo.fr**

\* quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performances, ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque

## CODE DU SPORTIF

**Etre sportif, c'est s'engager à :**

**Connaître les règles du jeu et s'y conformer ;**

**Respecter les décisions de l'arbitre ;**

**Respecter les adversaires, partenaires et officiels ;**

**Refuser toute forme de violence et de tricherie ;**

**Etre maître de soi en toutes circonstances ;**

**Etre loyal dans le sport et dans la vie ;**

**Etre exemplaire, généreux et tolérant**

## **LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITES CYCLISTES :**

Loisir    Entraînement  
Sortie de reconnaissance    Echauffement    Compétition ...



# LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION VTT UFOLEP Vendée

Chers amis du Vélo Tout Terrain, dirigeants et bénévoles, compétiteurs et randonneurs,

La saison 2021-2022 des activités cyclistes de loisirs et de compétitions amateurs UFOLEP a donné satisfaction à l'ensemble des clubs et associations organisateurs de manifestations sportives publiques. Vous êtes sur la ligne de départ chaque année. Je salue votre engagement associatif. Votre détermination à réussir vos manifestations sportives est remarquable.

J'encourage les petites associations sportives isolées à rejoindre nos activités cyclistes Ufolep, en intégrant une section de club affilié par exemple.

Tous ensemble, membres du Comité Ufolep Vtt et moi-même sommes à vos côtés pour vous soutenir et vous orienter vers la réussite collective.

Pédalons pour l'avenir et l'environnement de tous.....!

Sportivement

Fabrice Illiaquer – responsable de la commission VTT UFOLEP 85

## QUELQUES POINTS DE REGLEMENT VTT X-COUNTRY 2023



En bleu les modifications pour cette saison

Compétitions ouvertes à tous les vététistes: licenciés UFOLEP, licenciés FFC et autres licenciés. Un classement UFOLEP et un classement scratch seront effectués dans chaque catégorie. Les récompenses, coupes et lots, ne seront pas distribués lorsqu'un participant sera absent à la remise.

### Marqueront des points pour le championnat de Vendée : les licenciés Vendéens UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP.

Un règlement particulier concerne les doubles détenteurs de licence ; tous n'ont pas accès à la carte compétiteur (cf règlement national).

Attribution des points :

Classement individuel: le système d'attribution des points est le même pour toutes les catégories :

1er: 60 pts	2ème : 57 pts	3ème : 54 pts	4ème : 51 pts
5ème: 48 pts	6ème : 45 pts	7ème : 44 pts	..... : - 1 pt

### En fin de saison les points seront ainsi comptés :

- seront additionnés les points acquis lors de chaque manche
- chaque manche non participée comptera 0 point
- la participation à la finale sera pondérée à 1.5
- ET si le nombre de manches de la saison est > à 8 , 1 manche « joker » sera décomptée ( c'est-à-dire, soit 1 manche non participée, soit la plus mauvaise).

En cas d'ex-aequo, il sera tenu compte en priorité: 1 - du nombre de manches disputées, 2 - de la place lors de la finale.

Seules les personnes ayant fait au moins 3 courses inscrites au championnat UFOLEP VTT XC 85 seront récompensées (tout participant à au moins 1 course sera classé).

### Cas des abandons: - plusieurs cas peuvent se présenter :

1 - si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc pointé il pourra être classé à l'issue de l'épreuve (selon l'ordre de passage des coureurs ayant fait le même nombre de tours pendant l'épreuve), et recevra les points pour le classement général individuel ou par équipe, qui lui seront attribués.

2 - si le coureur « casse » dans le premier tour, la manche sera comptée comme participée, et les points du dernier moins 1 point lui seront attribués.

3 – dans tous les cas, les abandons doivent être obligatoirement signalés à la table de marquage (sous peine de non-classement).

### Organisation générale des journées :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à ceux qui ont déjà participé au championnat (en fonction du classement de l'année 2021).

**Les plaques de guidon sont à retirer à partir de 8H30 pour les départs du matin et 12H pour les départs de l'après –midi (caution de 3€ ou Pièce d'identité).**

**10 H 00** Départ

Masculins 13-14 ans ; Féminines 15-16 ; Féminines 17-40 ; Féminines 40+  
Masculins 40-49 ; Masculins 50-59 et 60 + ; Tandem ; Féminines 13-14 ;

<b>12 H 00</b>	<b>Remise des récompenses du matin</b>
<b>14 H</b> Départ	Masculins 15-16 ans ; Masculins 17-19 ans ; Masculins 20-29 ans ; Masculins 30-39 ans
<b>16 H 20</b> Départ	Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans
<b>16 H 30</b> Départ	Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans (tours de « découverte »)
<b>16 H 45</b> Départ	Jeunes ( masculins et féminins ) 4-6 ans circuit initiation VTT,départs échelonnés 1 par 1 ; hors compétition ( cette organisation est en option, à choisir par chaque club organisateurs ou pas )
<b>17 H</b>	Podium et récompenses

**(cf règlements nationaux pour durées et distances max)**

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

*Organisation des courses :*

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1<sup>er</sup> tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les masculins 13/14 partiront devant les 40-49, 50-59 et 60+ qui partiront devant les féminines et tandems , avec un décalage de 2 minutes.

Les féminines 13/14 partiront après toutes les catégories du matin.

Les catégories masculines 15-16 ans et les adultes 17-19 ans partiront après les adultes 20-29 et 30-39 ans (seniors A et B) avec un décalage de 2 minutes.

**Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions ( quelque-soit la catégorie en cours ) ( sous peine de disqualification).**

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. **( voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé ).** Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être **bouclé**.

Pour la catégorie Tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat. Une récompense spécifique pourra être remise lors de la soirée remise des récompenses.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le Championnat. Les sorties « poussins » ( tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus. **Il s'agit d'une « découverte » au VTT de groupe.**

Les VTT à assistance électrique **ne participent pas aux épreuves du championnat départemental.** .

Les circuits sont interdits **à la reconnaissance la veille de l'épreuve après le jour de la course sur les domaines privés.**

**Rappel principales consignes de sécurité :**

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET DE SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES **DEVRONT** ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve avec le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et **du directeur de course** du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- **Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements**
- **Chaque vététiste et accompagnateur s'engage à respecter les conditions sanitaires en vigueur**

**Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D INSCRIPTION SUR PLACE**

**Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant) via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :**

<https://www.ufolep-cyclisme.org>

rubrique calendrier National / je consulte je m'engage cf explications procédure au sein du livret et sur l'interface

### **Tarifs :**

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

1 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)    3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)    5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)

8 € autres catégories    12 € Tandem

Non licenciés UFOLEP :

1,50 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)    5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)    9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)

12 € autres catégories    17 € Tandem

- Inscription **dérogatoire exceptionnelle** jusqu'au vendredi soir (majoration 10€), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur. Ce coureur sera placé en fond de grille.

### **LE JOUR DE LA COURSE :**

#### **► Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :**

- Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.

- Les inscrits ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699\*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

- Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.

- Les autres inscrits attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699\*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

**Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.**

### **LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT**

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

### **Sélection pour le Championnat National**

Trois conditions sont retenues pour pouvoir être sélectionné pour les nationaux :

1 – Avoir obtenu un carton compétiteur VTT UFOLEP en 2022 au sein d'un club Vendéen

2 – Prise en compte des résultats des premières manches du Championnat départemental (jusqu'au Régional, celui-ci compris. La présence au Championnat régional est obligatoire)

3 – Participations aux Nationaux précédents.

## **REGLEMENT INTER-CLUBS VTT 2023**

Règlement du Trophée Inter-clubs UFOLEP : 2 juillet – lors de la manche organisée par les Vttards Garnachois à La Garnache

- le Trophée se déroule sur une seule journée, en même temps qu'une manche habituelle
- le club gagnant le Trophée devra l'organiser la saison suivante (si un club gagne 3 années consécutives le Trophée, il conservera cette récompense et l'organisation sera confiée à un autre club)
- il est ouvert aux clubs UFOLEP des autres départements

### **Décompte des points PAR CLUB:**

- Dans chaque catégorie, le premier de chaque club marque autant de points que les points de son classement en Championnat de Vendée X COUNTRY UFOLEP

- Seront ajoutés par vététiste courant ce jour :

➢ 5 points par enfant courant dans les catégories Benjamin, Minime, Cadet, Junior

➢ 5 points par féminine (rq : une féminine roulant en catégorie « benjamin » fera gagner 10 points à son club)

- Seront ajoutés 20 points par club organisateur de manche X-COUNTRY UFOLEP 2023

- Le total obtenu sera multiplié par un coefficient relatif au nombre de vététistes présents à cette journée (en relation avec la liste des vététistes élaborée en début de saison – pour coefficient, cf document particulier du « Trophée inter-clubs UFOLEP » en possession des clubs)

Attention : seuls les participants ayant été classés sur 2 courses au championnat UFOLEP 85 2023 avant le jour du trophée (jour du trophée inclus), pourront marquer des points pour leur club.

**- Le club ayant le plus de points se verra attribuer le Trophée des Clubs de Vendée Vtt Xc Ufolep 2023**



## CALENDRIER VTT 2023



L INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT (inscriptions en ligne - retrouvez le tutoriel sur le site d'inscription)

[VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » VTT](#)

Date	Nature	Titre	Lieu	Clubs Organisateur	Délégué course
19-mars	X-Country	Manche X-Country	Saint Jean de Monts	ST Jean VC	La roue libre St Maixentaise - Les Scorpions
26-mars	X-Country	Manche X-Country	Chantonnay (Champ du Loup)	Les Scorpions St Philbert	SVF - ACM
2-avr.	X-Country	Manche X-Country	Mervent	SVF	Vttards Garnachoï
16-avr.	X-Country	Manche X-Country	La Ferrière (Le Bois des Girondins)	RVC	Chauché VTT
23-avr.	X-Country	Manche X-Country + Regional	Chauché	Chauché VTT	Aizenay Vélo Sports
7-mai	X-Country	Manche X-Country	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise	Saint Jean de Monts
14-mai	X-Country	Manche X-Country	La Pinière ( Talmont)	VCO	Les Sables
27 et 28 mai		National X-Country	Parc d'Olhain		
18-juin	X-Country	Manche X-Country	Aizenay (Les Vallées)	Aizenay Vélo Sports	RVC - VCO
2-juil.	X-Country	Finale Manche X-Country + Trophée des clubs	La Garnache (Le Plessis)	Vttards Garnachoï	VC Venansault - VC Bazogeais - SS Nieul
16-juil.	Randonnée	La Rand'Olonne	Olonne sur Mer - Salle des Granges	VCO	
<b>Nouvelle saison 2023-2024</b>					
24-sept.	Randonnée	Les Bosses Vendéennes	Serigné	Cyclo club Serigné	
8-oct.	Randonnée	La Rando Mouilleronnaise	Mouilleron le Captif	Mouilleron Sports Cyclisme	
1-nov.	Randonnée	La Veloween	Aizenay	Aizenay Vélo Sports	
date à confirmer		Soirée Remise des prix de la saison 2023 VTT X COUNTRY			

## CALENDRIER TRAILS ET ACTIVITES COMBINEES 2023

6-mai	Trail	Course à Pied et canicross	St Maixent sur Vie	La Roue Libre St Maixentaise	
-------	-------	----------------------------	--------------------	------------------------------	--

## COMMISSION CYCLOSPORT VENDEE



Afin d'optimiser le fonctionnement de l'activité cycloSPORT en Vendée, et afin que cette organisation ne repose pas que sur certaines personnes, il est indispensable que l'ensemble des clubs se prenne en main pour veiller à organiser au mieux leurs courses, et le championnat en général. Voici la répartition de responsabilités établies

MISSIONS	RESPONSABLE
Suivi et préparation du calendrier	Jean Pierre DARRIEUX
Suivi et avis des demandes d'autorisation en Préfecture	UFOLEP 85
Gestion des arrivées sur les courses (avec caméra )	Le club organisateur+ le délégué
Gestion des résultats suite à la course (attribution points montées-descente, attribution points challenges, suivi des cartons compétiteurs en cours de saison) Mise en ligne des résultats, communication avec les autres départements	UFOLEP 85 Chaque club doit veiller au suivi des résultats de ses licenciés, et des changements de catégorie.
Gestion et suivi matériel (caméra, sac communication, ...)	Clubs (le club « suivant » se charge de récupérer le matériel sur la course précédente)
Suivi des résultats des challenges	Tony Chevillon
Relations speakeur	Chaque club organisateur
Suivi organisation des épreuves officielles	Jean Pierre Bejet

### Coordonnées :

⇒ Jean Pierre DARRIEUX [ufolep.jpdarrieux@gmail.com](mailto:ufolep.jpdarrieux@gmail.com)

⇒ Jean Pierre BEJET [bejet.jean-pierre@orange.fr](mailto:bejet.jean-pierre@orange.fr)

⇒ Tony CHEVILLON [tony.chevillonvcv@gmail.com](mailto:tony.chevillonvcv@gmail.com)

⇒ Bruno GABORIEAU - Président UFOLEP Vendée

Retrouvez toutes les coordonnées des responsables de clubs au sein de ce livret

### UFOLEP VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON

Coordonnées : 07 71 06 57 24 [ufolep.85@gmail.com](mailto:ufolep.85@gmail.com)

Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>

Retrouvez nous sur facebook : UFOLEP 85



## REGLEMENT CYCLOSPORT 2023

A noter : éléments en bleu : nouveautés 2023

Les courses cycloport UFOLEP Vendée sont ouvertes à tout licencié UFOLEP (R5 code 26012) détenteur d'une carte cycloport dûment homologuée.

Les courses cycloport UFOLEP Vendée sont aussi ouvertes aux licenciés autres fédérations : cf document à suivre « FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIÉS DES AUTRES FEDERATIONS » pour toute précision.

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

### La licence

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année civile suivante.

La carte cycloport, qui détermine entre autres les catégories d'âge, est désormais référencée par année civile (à cheval sur 2 saisons sportives UFOLEP) : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Toute personne occupant un poste de dirigeant, délégué ou commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

### Article 1 – ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir au club organisateur **VIA LE SITE INTERNET** (paiement en ligne intégré).

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Ouverture des inscriptions jusqu'à 48h avant la course. Sinon inscription sur place.

Retrouvez le tutoriel explicatif à la suite de ce document et sur notre site internet :

<http://www.cd.ufolep.org/vendee> Rubrique vie sportive – cycloport

Montant des engagements :

↳ Course sur circuit :

⇒ à partir de 17 ans : 6 €

⇒ 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16 ans : 2 €

⇒ Course en ligne ou à étapes tarif déterminé par l'organisateur validé par le CD :

tarif particulier : course organisée par le VC Venansault le 18 juin comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place

Le carton compétiteur est facturé 1 euro par cycloportif.

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cycloport (catégories à partir de 17 ans) : 12 euros (pas de possibilité d'engagement sur place – cf règlements nationaux fiche 10B).

(tarif particulier : course organisée par le VC Venansault le 18 juin comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cycloport (catégories 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16) : 5 euros (pas de possibilité d'engagement sur place – cf règlements nationaux fiche 10B).

Rappel : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Une boisson sera offerte à tous les participants (selon conditions sanitaires en vigueur)

Reversement de 0,50 € par coureur âgé de 11 à 16 ans (pour les jeunes cycloportifs uniquement : application de ce reversement à compter de 2022), et 1 euro par coureur âgé de 17 ans et plus au comité départemental UFOLEP.

Pour toutes les catégories, une majoration de **2 € pour les licenciés UFOLEP** sera demandée à **ceux qui s'engagent sur place**.

**Les coureurs et les accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.**

**L'inscription aux courses inscrites au calendrier vaut acceptation du règlement.**

## **Article 2 – DELEGUE DE L'EPREUVE**

**LE DELEGUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIÉ UFOLEP**

Le délégué de l'épreuve est présenté aux concurrents avant chaque départ.

En cas d'indisponibilité le délégué doit prévoir et prévenir son remplaçant.

S'il n'est pas présent, le Directeur de course assure ses fonctions.

Le délégué est présent **(il ne participe pas à l'épreuve)**

**Si un délégué est absent (et non remplacé à sa demande) , une amende de 100 euros sera envoyée au club concerné.**

**Le rôle et les missions du délégué sont décrites précisément sur le document annexe distribué à tous les clubs en début de saison, ce document est aussi disponible sur internet.**

## **Article 3 – SIGNATURES – RETRAIT DU DOSSARD**

L'ouverture des signatures se fera 1 heure avant le début de l'épreuve.

**Seuls les participants sont habilités à se présenter à la signature munis de leur licence UFOLEP et de leur carte compétiteur cycloport dûment complétées et signées.**

En l'absence de ces documents, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les licences et cartes seront conservées par les organisateurs.

Idem pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Le délégué de l'épreuve assistera aux signatures.

Chaque licencié devra se munir de 4 épingles. L'agrafage du dossard se fera sur la poche (à droite ou à gauche en fonction du sens du podium) une mauvaise lecture du dossard induira le non-classement du coureur concerné.

## **Article 4 – DEPART**

Les licenciés se présenteront sur la ligne quelques minutes avant le départ pour l'appel (**RAPPEL : L'APPEL est OBLIGATOIRE**).

Pendant l'appel, le responsable de l'organisation ou son représentant, accompagné du délégué de l'épreuve, fera un tour de circuit pour s'assurer de son bon état et de la mise en place des signaleurs et commissaires.

## **Article 5 – MATERIEL**

**Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP**

## **Article 6 – TENUE**

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

### **REGLEMENTATION AVANT ET PENDANT L'ÉPREUVE**

- Les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cycloport avec carton compétiteur (ou licence autre fédération selon règlements) en cours de validité
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cycloportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cycloportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cycloportif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Il est interdit de :

- ☞ Monter à bord, se faire tracter ou s'abriter derrière un véhicule motorisé (suspension)
- ☞ Ne pas respecter le parcours : déviation volontaire, raccourcis, ...  
(suspension)
- ☞ Passer la ligne d'arrivée avec un dossard en dehors de l'épreuve
- ☞ Freiner volontairement ou de s'arrêter pour ne pas être classé (montée immédiate en catégorie supérieure)

Lorsque plusieurs catégories courent sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (nt), **sous peine de déclassement.**

Sur les petits circuits, tout participant doublé peut être invité par les commissaires à abandonner et retirer son dossard si sa présence risque de fausser le bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve. Les commissaires se réservent le droit d'arrêter les doublés avant le dernier tour.

Ces doublés doivent OBLIGATOIREMENT se laisser décrocher du peloton ou du groupe et cacher leur dossard au passage de la ligne d'arrivée, sous peine de sanction.

### **Véhicule ouvreur de course**

Lorsqu'un véhicule ouvrant la course ne peut doubler le peloton à cause de coureurs gênant le passage, ces coureurs seront systématiquement déclassés.

## **Article 8 - CHANGEMENT DE ROUES-INCIDENTS MECANIKES**

Cf fiche n° 18 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

### **ARRIVEES, CLASSEMENTS, PRIMES**

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

Le non respect de cette obligation entraînera la suppression de la récompense mais les points relatifs à la place obtenue seront conservés.

Dans chaque catégorie un classement « scratch » sera établi.

A MINIMA le vainqueur du classement scratch, et les 3 premiers ufolépiens seront récompensés (sans cumul de récompenses).

Les coupes, gerbes et lots ne seront pas attribués lorsqu'un participant sera absent ou non en tenue réglementaire à la cérémonie protocolaire (sauf cas de force majeure).

Les primes ne seront pas attribuées en cas d'abandon (sauf cas de force majeure).

Le nombre de primes est limité à 2 par participant.

Si un coureur fait des primes répétées sur plusieurs courses à la suite, la question de supériorité manifeste sera étudiée par la commission cyclosporport UFOLEP Vendée.

Dans le cas exceptionnel de problème de gestion des arrivées (exemple : problème de caméra) il n'y aura aucun point attribué au challenge individuel (ni pour la montée de catégorie).

Le vainqueur d'un point chaud ou du classement du meilleur grimpeur devra se présenter en tenue cycliste aux couleurs de son club pour se voir remettre sa récompense.

Dans les courses à catégories multiples, l'entraide entre coureurs de catégories différentes est :

- ☞ Possible pour les arrivées communes
- ☞ Interdite pour les arrivées décalées

A l'issue d'une épreuve (lors de la remise), le commissaire ou l'organisateur doit faire mention, sur la carte cyclosporport de chacun des 5 premiers, de la place obtenue ainsi que de la date et du lieu de l'organisation.

Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire les places sur la carte, un cyclosporportif remplissant les conditions nécessaires inscrira lui-même ces mentions ET devra , **de lui-même**, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission disciplinaire de 1ère instance.

## **Article 10 – LE SURCLASSEMENT**

**Cf fiche n° 2 Règlements Nationaux Cyclosporport UFOLEP**

## **Article 11--DISTANCES , BRAQUETS , NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES :**

**Cf fiche n° 6 Règlements Nationaux Cyclosporport UFOLEP**

## **Article 12 : CATEGORIES DE VALEUR :**

**Cf fiches n° 9 à 16 Règlements Nationaux Cyclosporport UFOLEP  
Dont fiche 10B relative à l'ouverture aux licenciés des autres fédérations**

**EXEMPLE EXTRAIT FICHE 9 :**

**ACCES A LA CARTE COMPETITEUR**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR**  
**Licenciés Ufolep Masculins**

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit **obligatoirement** la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

**I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance**, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cyclospor ou cyclocross) en compétition sera classé en 3<sup>e</sup> catégorie Ufolep pour la pratique du cyclospor et/ou du cyclocross.

**II/ Nouveau licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)**

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance						
en FFC			en FSGT			
Catégories FFC	Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions		en FSGT		en FSGT	
	Sera classé en .... Cyclospor Ufolep	Sera classé en ... Cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en .... Cyclospor Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en .... Cyclocross Ufolep
Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 <sup>ère</sup> *	1 <sup>ère</sup> *	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup> *	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup> *
Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 <sup>ère</sup> *	1 <sup>ère</sup> *	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> *	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> *
Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)		11/12 ans	Benjamins		Benjamins	11/12 ans
Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16ans	Cadets	15/16ans

**Remarques :** \*Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

Lorsqu'un coureur FFC ou FSGT, monte de catégorie, dans sa fédération, il sera reclassé systématiquement dans la catégorie Ufolep correspondante.

Un coureur FFC reclassé en Open2, dans sa discipline, ne pourra plus participer aux épreuves « Compétitions Cyclospor et ou Cyclocross »

Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, en cas de surclassement officiel, ils participeront respectivement aux épreuves 15/16ans et 3eme catégorie. Pour les championnats, ils participeront respectivement aux épreuves 15/16 ans et 17/19 ans.

1

**EXEMPLE EXTRAIT FICHE 10B :**

**Ouverture aux licencié(e)s des autres fédérations**  
**Classification en catégories de valeur Ufolep**  
**Licencié(e)s « autres fédérations »**

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation de la licence) dans la limite des catégories admises à l'Ufolep. L'organisateur de la manifestation ouverte devra souscrire des garanties d'assurance auprès de son assureur lui permettant d'accueillir des non-licenciés UFOLEP Cyclospor.

Les non-licenciés dans une fédération sportive de cyclisme ne sont pas admis dans les épreuves « cyclospor » ouvertes, exceptés pour les CLM.

**Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus**

FFC/FFTri/FFCT			FSGT			
Catégories FFC En fonction de leur activité	Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions		en FSGT		en FSGT	
	Sera classé en Cyclospor Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cyclospor Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en .... cyclocross Ufolep
Open 3	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
Access 1	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
Access 2	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Access 3	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Access 4	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Triathlète sauf « Elite »	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>				
Licencié FFCT « Vélo Sport »	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamins)		11/12 ans	Benjamins		Benjamins	11/12 ans

## **Article 13 - CHANGEMENT DE CATEGORIE**

Cf fiche n° 17 Règlements Nationaux Cyclospor UFOLEP

### EXEMPLE EXTRAIT FICHE 17

### **CHANGEMENT DE CATEGORIES DE VALEUR Barèmes des montées**

Les « compétiteurs » (cyclospor et cyclocross) de plus de 17 ans, et les jeunes de 16 ans surclassés, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure lorsqu'ils totaliseront, dans leur catégorie, sur les seules épreuves UFOLEP au cours de la même saison, 30 points et plus.  
Cette règle est également applicable aux licenciés des autres fédérations qui participent aux épreuves Ufolep qui leur sont ouvertes.

**Remarques :** a) Chaque département peut réduire les critères de montée (Exemple: montée sur 25 points) mais en aucun cas les élargir par rapport au règlement national

Le nombre total de points nécessaires pour la montée peut être différent selon les catégories tout en restant inférieur à 30 points.

b) Sur les épreuves à étapes, seul sera pris en compte le classement général.

c) Chaque département doit prendre en compte la catégorie de valeur indiquée sur la carte « Compétiteur ». Si des disparités apparaissent, la difficulté devrait être réglée entre les Délégués départementaux ou entre les Commissions départementales. Il est interdit à un département de surclasser un licencié d'un autre département quels que soient les motifs.

d) A l'initiative de la Commission Régionale concernée, les départements appartenant à une région doivent faire en sorte que leur système de changement de catégorie de valeur soit uniformisé.

e) En aucun cas, un licencié ne peut être « descendu » ou « monté » de deux catégories en une seule fois.

#### **A/ Cyclospor**

##### **Barème des montées pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> catégories, 4a et 4b**

Il y a de 30 partants et plus	
Places	Points
1 <sup>e</sup>	10
2 <sup>e</sup>	7
3 <sup>e</sup>	6
4 <sup>e</sup>	4
5 <sup>e</sup>	3
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclospor	

Il y a de 10 et 29 partants	
Places	Points
1 <sup>e</sup>	8
2 <sup>e</sup>	6
3 <sup>e</sup>	5
4 <sup>e</sup>	3
5 <sup>e</sup>	2
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclospor	

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Places	Points
1 <sup>e</sup>	5
Sa place est indiquée sur la carte cyclospor	
2 <sup>e</sup>	0
3 <sup>e</sup>	0
4 <sup>e</sup>	0
5 <sup>e</sup>	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclospor	

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
1 <sup>e</sup>	3
Sa place est indiquée sur la carte cyclospor	
2 <sup>e</sup>	0
3 <sup>e</sup>	0
4 <sup>e</sup>	0
5 <sup>e</sup>	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclospor	

1

## **Article 14 – POINTS CHAUDS ET MEILLEURS GRIMPEURS**

Le nombre total de victoires aux points chauds et au meilleur grimpeur au cours d'une saison est limité à :

- ☞ 5 pour la 1<sup>ère</sup> Catégorie
- ☞ 3 pour la 2<sup>ème</sup> Catégorie
- ☞ 2 pour la 3<sup>ème</sup> Catégorie, les 4<sup>èmes</sup> et les 15/16 ans.

Le vainqueur d'une épreuve ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle des points chauds ou du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée aux 2<sup>èmes</sup> de ces classements.



## **Article 15 – RECLAMATIONS**

Elles doivent se faire auprès du responsable de l'organisation dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats (cf application de l'article C16 du règlement national)

Toute réclamation doit être confirmée dans les 48 heures suivant l'épreuve, le cachet de la poste faisant foi :

- Par un chèque de caution de 80 € au nom du Club ou du réclamant
- Par écrit sous couvert du Président du club ou du Responsable de section

Aucune réclamation verbale ne sera prise en compte.

Toute demande de sanction émanant de la commission cycloport sera soumise au Comité départemental UFOLEP.

*Adresse d'expédition pour les confirmations de réclamation :*

**UFOLEP Vendée  
202 boulevard Aristide Briand  
85000 LA ROCHE SUR YON**

## **Article 16 – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP**

**Aucun titre départemental ne pourra être attribué à un ex élite ou 1<sup>ère</sup> catégorie FFC de moins de 40 ans.**

## **Epreuve qualificative au Championnat national UFOLEP :**

Championnat Départemental

Réservé aux licenciés UFOLEP Vendéens.

Un règlement particulier de cette course sera fourni ultérieurement.

## **Article 17 – CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP**

Les situations 2023 seront examinées au cas par cas .

## **Article 18 – CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP (cf fiche 19)**

### **Cf fiche n° 19 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP**

↳ *Critères de sélection :*

☞ Le Champion Départemental et le Champion Régional de chaque catégorie d'âge seront automatiquement pré-qualifiés.

☞ Les résultats au Challenge Individuel Cycloport seront un critère de sélection.

☞ Les équipes départementales sont composées de 5 cycloportifs et de 1 remplaçant.

**Ces 6 membres seront sélectionnés par la commission Cycloport, SEULE JUGE DES SELECTIONS DEFINITIVES.**

Tout cycloportif désirant participer au championnat national UFOLEP devra impérativement , par l'intermédiaire de son club, faire une demande par mail de candidature.

Le classement définitif, établi par la Commission Cycloport, permettra de retenir **5** titulaires, **1** remplaçants et **3** suppléants sélectionnables en cas de désistement.

La liste des sélectionnés sera publiée dans la semaine suivant le Championnat Régional.

Faute d'un nombre suffisant de Cycloportifs acceptant leur sélection, la Commission se réserve le droit de retenir des sportifs ne répondant pas à tous les critères de sélection.

## **Article 19 – DISCIPLINE**

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

**+Cf Le barème des sanctions disciplinaires du règlement disciplinaire National**

## **Article 20 – CORRESPONDANCE**

Toute correspondance concernant une réclamation ou une contestation d'un cycloportif avec la FOL, le Comité Départemental UFOLEP, la commission cycloport ou un membre de ces instances, doit être obligatoirement visée et transmise par le président du club ou le responsable de section.

## **Article 21 – LE SPEAKER**

Le speaker est le commentateur et l'animateur de l'épreuve.

Il est formellement interdit de l'interpeller pour une contestation ou une réclamation concernant l'organisation ou les résultats d'une course. Seul le responsable de l'organisation doit être contacté (**avec courtoisie !!!**).

Le délégué ou le responsable de l'organisation notifie sur le rapport de clôture toute transgression à cette interdiction.

### **Sanctions :**

- ☞ Avertissement ou travail d'intérêt général associatif
- ☞ Suspension temporaire

## **Article 22 – MUTATIONS**

Cf fiche n° 8 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

## **TOUS LES POINTS DE REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES SONT CEUX DES REGLEMENTS NATIONAUX UFOLEP CYCLOSPORT 2023**

**Retrouvez Ces règlements Nationaux UFOLEP en ligne:  
<https://www.ufolep-cyclisme.org/>**

- **La réglementation générale des activités ( fiches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,18)**
- **L'accès aux cartes compétiteurs ( fiches 9,10,11,12,14,15,16 )**
- **L'ouverture aux licenciés des autres fédérations ( fiche 10 Bis)**
- **Les changements de catégories de valeur ( fiche 17)**
- **Les championnats Nationaux (fiche 19)**
- **Les formulaires (fiches 20, 21, 23)**

## **Challenge individuel 2023 « Alain Duplan »**

Challenge à la participation individuelle, toutes catégories confondues :

- 1 point par participation aux courses inscrites au calendrier cyclospor UFOLEP Vendée (1 point sera enlevé par absentéisme selon le même principe que le Challenge des clubs ; absentéisme = une personne inscrite qui ne vient pas et ne s'excuse pas)
- 5 points pour la participation au championnat départemental

Pour les coureurs participant au national : attribution d'1 point si toutefois une course est organisée le même week-end en Vendée.

En plus, pour les coureurs participant au national, ajout d'1 point au challenge individuel.

A l'issue de la saison un classement sera effectué.

Les 5 premiers seront récompensés.

Si ex-aequo, le sportif le plus âgé sera privilégié.

## **Challenge clubs 2023 « Christian Rialland »**

Même principe que les années précédentes :

**« Pour les clubs dont au moins 5 cycloportifs, ont participé, au moins une fois, aux épreuves du calendrier vendéen :**

Chaque coureur marquera 1 point de participation pour son club par course effectuée, et un point sera enlevé par absentéisme . »

Un critère relatif au nombre de courses organisées sera ajouté dans le décompte des points du challenge des clubs « Christian Rialland » (nombre de points par course organisée = nombre d'épreuve dans l'année).

Lors des remises, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

## Challenge individuel 2023 aux points

Réservé aux coureurs UFOLEP des clubs vendéens.

Toutes les épreuves du calendrier 2023 UFOLEP Vendée seront comptabilisées à l'exception des :

☞ championnats départementaux, régionaux et nationaux

➤ *Points attribués par épreuve (à partir du classement scratch) :*

Places	1ère cat	2ème Cat	3ème Cat	GS A	GS B
1	380	190	75	30	30
2	250	125	50	20	20
3	190	95	38	15	15
4	170	75	30	12	12
5	130	65	25	10	10
6	100	50	20	8	8
7	76	38	15	6	6
8	50	25	10	4	4

POUR les catégories : Féminines, Cadets, Cadettes, Minimes F, Minimes G : application des points de la 1ère catégorie.

En cas de montée, le coureur garde 50% de ses points acquis en catégorie inférieure.

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un cycloportif ne peut pas être déclaré vainqueur deux années de suite dans la même catégorie. Auquel cas, l'année suivante, il serait classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des coureurs de 1<sup>ère</sup> catégorie).

Le cycloportif devra avoir participé à au moins 3 épreuves cycloport UFOLEP 85 lors de la saison pour être classé et récompensé.

Lors de la remise, les coureurs devront être en tenue de cycliste.



# CALENDRIER CYCLOSPORT 2023



VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L'ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » CYCLOSPORT

**INSCRIPTIONS PAR INTERNET (retrouvez le tutoriel sur le site d'inscription) . L'INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT**

DATE	Lieu	Caté	H.Départs	Circuit	Nb.Tours	Distance	Club Organisateur - Contact	Délégué	Observations – Remarques
26 février 2023	<b>Coëx</b>  Place Georges Clémenceau Parking au niveau du U Express	1è – 2è	14h 00	12 km	6	72 - 72 km	Coëx Olympique Cycliste  GONZALEZ Maxime 99 Route des Sables 85190 AIZENAY gonzalezmaxime@outlook.fr	La Roue Libre St Maixentaise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	14h 02	**	5	60 km			
		4è	14h 04	**	4	48 km			
		F- 15/16	14h 04	**	4	48 km			
11 mars 2023	<b>Courdault</b>  Commune de Bouillé – Courdault	1è – 2è	15h	4,7 km	17 – 16	79,9 – 75,2 km	A.L Rives de l' Autise B.C  GAUDUCHON Michel 142 route de Fontenay 85420 Rives d'Autise 02 51 52 41 87 michel.gauduchon@orange.fr	VCOLonnes	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	15h 02	**	13	61,1 km			
		4è	15h 03	**	11	51,7 km			
		F – 15/16	15h 03	**	10	47 km			
		13 – 14	15h 03	**	5	23,5 km			
26 mars 2023	<b>Barbatre</b>	1è – 2è	15h 30	4,65km	18-16	83,7 -74,4	V.C Venansault  BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	Le Perrier	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	15h 32	**	14	65,1			
		4è -F	13h 30	**	12/10/2023	55,8 - 46,5			
		15/16	13h 32	**	12	55,8			
		13/14	13h32	**	7	32,55			
2 avril 2023	<b>Pouillé</b>  Stade - Route de l'Hermenault	1è-2è	15H 00	8km	10 – 9	80 – 72 km	C.C Sérigné  David JUILLET La Vrignaudière 85410 Thouarsais Bouildroux 06 22 97 40 59 ccserigne@gmail.com	AL Rives Autise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	15H 02	**	8	64 km			
		4è - 15 / 16	15H 03	**	7	56 km			
		F	15H 03	**	6	48 km			
		13-14	15H 03	**	4	32 km			
10 avril 2023	<b>Nieul/Autise</b>  Commune de Rives d'Autise	1é – 2è	15h 00	7,3km	11– 10	80,3 - 73 km	A.L Rives de l' Autise B.C  GAUDUCHON Michel 142 route de Fontenay 85420 Rives d'Autise 02 51 52 41 87 michel.gauduchon@orange.fr	C.C Sérigné	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	15h 02	**	9	65,7 km			
		4è – 15/16	15h 03	**	7	51,1 km			
		F	15h 03	**	6	43,8 km			
		13 – 14	15h 03	**	3	21,9 km			

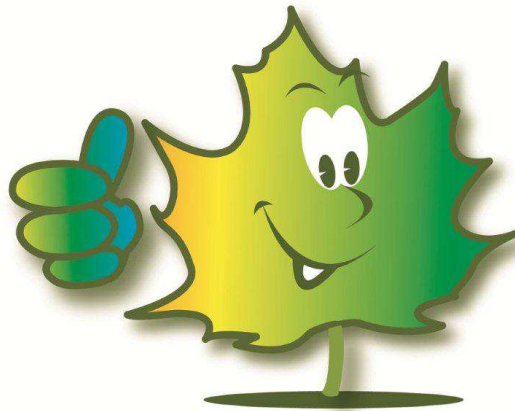
16 avril 2023	<u>Coëx</u>	1è – 2è	14h 00	9,5	8 – 8	76 – 76 km	Coëx Olympique Cycliste GONZALEZ Maxime 99 Route des Sables 85190 AIZENAY gonzalezmaxime@outlook.fr	L.S Vendée Cyclisme	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	Rue Jean Yole	3è	14h 02	**	7	66,5 km			
	Accès et parking par la rue des Hirondelles	4è	14h 04	**	6	57km			
		F	14h 04	**	5	47,5 km			
		15/16	14h 05	**	4	57 km			
23 avril 2023	<u>Mouilleron le captif</u>	1è – 2è	15H	7 km	12 – 11	84 – 77 km	Mouilleron Sports Cyclisme BERTHOME Pierre 58 RUE DU MOULIN DES ORANGES 85170 LE POIRE SUR VIE 06 75 33 15 93 pierre.berthome@wanadoo.fr	Coex OC	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
		3è	15H 03	**	10	70 km			
		4è-15/16	15H 06	**	7	49 km			
		F	15H 06	**	7	49 km			
		13/14	15H 06	**	3	21 km			
	11/12	14h55	**	1	7 km				
30 avril 2023	<u>La Meilleraie Tillay</u>	1è – 2è	14h	7,8km	10 – 9	78 – 70,2 km	Association Cycliste Melletoise 21 rue du Beau Pommier 85700 La Meilleraie Tillay 06 27 80 19 81 associationcyclistemelletoise@gmail.com	CC Montois	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	Rue de l'Adret	3è	14h02	**	8	62,4 km			
	Souvenir Jean Pierre Struyve	4è-15/16	14h05	**	7	54,6 km			
		F	14h05	**	5	39 km			
		13/14	14h 35	**	4	31,2 km			
7 mai 2023	<u>Sérigné</u>	1è-2è	15H 00	7,3 km	11 – 10	80,3 – 73 km	C.C Sérigné David JUILLET La Vrignaudière 85410 Thouarsais Bouildroux 06 22 97 40 59 ccserigne@gmail.com	VC Luçon	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	Stade - Route de Ste Radegonde	3è	15H 02	**	9	65,7 km			
		4è - 15 / 16	15H 03	**	7	51,1 km			
		F	15H 03	**	6	43,8 km			
		13-14	15H 03	**	4	29,2 km			
	11 – 12	15H 05	**	1,5	10,95 km				
18 mai 2023	<u>Lairoux</u>	1è – 2è	15h45	10,6km	8 – 7	84,8 – 74,2 km	Association Cycliste Melletoise 21 rue du Beau Pommier 85700 La Meilleraie Tillay 06 27 80 19 81 associationcyclistemelletoise@gmail.com	VS Dompierre	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	Jeudi	3è	13h30	**	6	63,6 km			
		4è-15/16	13h35	**	5	53km			
		F	13h35	**	4	42,4 km			
		13/14	13h35	**	3	31,8 km			

21 mai 2023	St Maixent sur Vie (rue de la Diorite)	Championnat Départemental					Roue Libre St Maixentaise  MERIAU Benoist 53 rue de l'Atlantique 85220 Saint Maixent sur Vie 06 73 57 29 44 ameliemerialou@orange.fr	Commission – C.D	
	50/59	10h	11,9km	6	71,4km				
	17/19	10h	**	6	71,4km				
	60 ans et plus	10h02	**	5	59,5km				
	15/16 (F -M)	10h02	**	5	59,5km				
	13/14 (F-M)	10h03	**	3 -1km	34,7km				
	Adultes Fem	10h03	**	5	59,5km				
	11/12 (F- M)	10h03	**	1	11,9km				
	20/29	14h30	**	7	83,3km				
30/39	14h30	**	7	83,3km					
40/49	14h32	**	7	83,3km					
11 juin 2023	Le Perrier	1è	14h 30	7,1 km	12	85,2 km	WANTZ Jean Charles 11 Le Rohigo 56680 Plouhinec 06 82 93 26 83 le.perrier.vc@gmail.com	Vc St Gilles	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	« Trophée Franck Audoux »	2è	14h 30	**	11	78,1 km			
		3è	14h 32	**	9	63,9km			
		4è-15/16	14h 34	**	8	56,8 km			
		F	14h 34	**	7	49,7 km			
		13 – 14	14h 34	**	4	28,4 km			
18 juin 2023	Venansault	Matin : contre la montre (1er départ : 9h 30)					V.C Venansault BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	V3C	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	1è		10,6 km	1	10,6 km				
	2è		**	**	**				
	3è		**	**	**				
	4è		**	**	**				
	F		**	**	**				
	15-16		**	**	**				
	Après-midi								
	1è – 2è	15h 00	11 km	8 – 7	88 – 77 km				
	3è	15H 02	**	6	66 km				
4è - 15 / 16	15H 04	**	5	55 km					
F	15H 06	**	4	44 km					
13 – 14	15H 06	**	3	33 km					
25 juin 2023	Dompierre	1è – 2è	15h 00	6,2 km	13 – 12	80,6 – 74,4 km	Vélo Sport Dompierrois BLANCHARD Jean Noël 7 rue de La Gîte 85170 Le Poiré / Vie 07 89 52 25 91 jnblanchard@hotmail.fr	VS Langonnais	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>
	( La Frelanrière )	3è	15h 02	**	10	62 km			
		4è-15/16	15h 03	**	8	49,6 km			
		F	15h 03	**	8	49,6 km			
		13 – 14	15h 03	**	5	31 km			


01-juil samedi	Luçon avenue Wilson	1è	17h	1,5 km	1h15	plus 10 tours	V.C Luçonnais GATTEAU Guy 9 rue des Moutiers 85400 Luçon  06 16 31 01 37  guy.gatteau@orange.fr	Mouilleron SC	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>	
		2è	17h	**	1h15	plus 5 tours				
		3è	15h15	**	1h	plus 10 tours				
		4è	13h30	**	1h	plus 5 tours				
		F	13h30	**	1h	plus 1 tour				
		15/16	14h	**	1h	plus 2 tours				
		13/14	14h 00	**	45 mn	plus 1 tour				
		10-nov 9/10	13h30 13h30	** **	20mn 20mn	plus 1 tour plus 1 tour				
(Initiation)										
14 juillet 2023 vendredi	Landeronde	1è – 2è	9h30	10,5km	8 – 7	84 - 73,5 km	V.C Venansault BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	C.C Montois	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>	
		3è	9h32	**	6	63 km				
		4è -15/16	9h36	**	5	52,5 km				
		F	9h34	**	4	42 km				
		13/14	9h36	**	3	31,5km				
NATIONAUX CYCLOSPORT UFOLEP - VAUCLUSE- 84										
13 août 2023	La Chapelle Thémer	1è – 2è	15h 00	9 km	9 – 8	81 – 72 km	Vélo Club Venansault BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	Vttards La Garnache	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>	
		3è	15H 02	**	7	63 km				
		4è-15/16	15H 04	**	6	54 km				
		F	15h 04	**	5	45 km				
		13/14	15h04	**	3	27km				
15 aout 2023 mardi	Luçon avenue Wilson	1è	16h	1,5 km			V.C Luçonnais  GATTEAU Guy 9 rue des Moutiers 85400 Luçon  06 16 31 01 37 guy.gatteau@orange.fr	SS Nieul	Course par élimination après 10 tours groupés 1 ou 2 coureurs éliminés par l'arrière ( le ou les derniers passants la ligne) Distance selon le nombre au départ ( et règlements)  INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <a href="http://www.ufolep-cyclisme.org">http://www.ufolep-cyclisme.org</a>	
		2è	16h	**						
		3è	14h	**						
		4è	14h	**						
24 septembre 2023	Sérigné 33 ème édition des "Bosses Vendéennes" Cyclo, V.T.T et pédestre	EPEUVE DE MASSE OUVERTE A TOUS départs de 8h à 10h Route : 45,75 et 100 km Gravel : 60km VTT : 25km Pédestre : 8,12 et 18 km Circuits VTT et pédestres ouverts au Trail						C.C Sérigné BERNARD Christophe 20 rue du Maréchal Leclerc 85370 Nalliers 07 89 60 12 51  c.c.serigne@gmail.com		




# JE SUIS SPORTIF JE PRATIQUE DANS LA NATURE



 Je ne jette rien dans la nature, j'utilise les poubelles et je trie mes déchets

 Je ne ramasse et ne cueille aucune fleur, je les préfère dans le milieu naturel

 Je ne sors pas des sentiers identifiés (terrain sports mécaniques, circuit VTT ou cycloport, sentier de randonnée ...)

 Je stationne ma voiture sur un emplacement réservé à cet usage

 Je privilégie le covoiturage pour me rendre sur les lieux de pratique sportive

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
VENDEE

*Le Comité Départemental UFOLEP Vendée s'est engagé dans une charte de respect des principes du développement durable en partenariat avec*



Dans chaque département, une équipe de professionnels est à votre écoute pour trouver :

- l'adresse d'un club
- un lieu de pratique
- un calendrier de manifestations sportives, des stages de formation
- les modalités d'affiliation, d'assurance et de prise de licence

### UFOLEP 53

33 bis allée du vieux St Louis  
53014 Laval Cedex  
Tél : 02 43 53 07 17  
Fax : 02 43 67 01 73  
[ufolep53@fal53.asso.fr](mailto:ufolep53@fal53.asso.fr)

### UFOLEP 72

18 rue Béranger  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 39 27 23  
Fax : 02 43 39 27 26  
[ufolep72@laligue.org](mailto:ufolep72@laligue.org)

### UFOLEP 44

9 rue des olivettes- BP 74107  
44000 Nantes  
Tél 02 51 86 33 34  
Fax 02 51 86 33 29  
[ufolep44@fal44.org](mailto:ufolep44@fal44.org)

### UFOLEP 49

14 bis, av. Marie Talet  
49100 Angers  
Tél : 02 41 96 11 53  
Fax : 02 41 60 85 95  
[ufolep49@wanadoo.fr](mailto:ufolep49@wanadoo.fr)

### UFOLEP 85

Maison des Sports  
202 Bd A. Briand  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Tel : 07 71 06 57 24  
[ufolep.85@gmail.com](mailto:ufolep.85@gmail.com)  
[www.cd.ufolep.org/vendee](http://www.cd.ufolep.org/vendee)  
et sur FACE BOOK

Retrouvez nous sur  
**FACEBOOK**   
**UFOLEP 85**

### UFOLEP PAYS DE LA LOIRE

Maison des sports  
44 rue Romain Rolland Bat C  
44100 NANTES  
02 40 38 34 57  
[ufoleppaysdelaloire@gmail.com](mailto:ufoleppaysdelaloire@gmail.com)  
[www.cr.ufolep.org/paysdelaloire](http://www.cr.ufolep.org/paysdelaloire)



L'Ufolep, un acteur du réseau de la Ligue de l'Enseignement

